

ENTREPRENEURIAT QUARTIERS 2030



Entreprendre à Mantes-la-Jolie

RETROUVEZ-NOUS AU VAL FOURRÉ

LE COMMERCE EN QUELQUES CHIFFRES :	+100 commerces locaux	+ 20 000 habitants en hyper proximité	250 marchands forains 3 fois par semaine	3 M de visiteurs piétons au Centre Commercial Mantes 2 en 2024 <small>Source : My Traffic</small>
------------------------------------	---------------------------------	---	---	--

Des actions concrètes

Création : Vous informer et vous orienter avec l'appui du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 »	Croissance : Financement jusqu'à 15 000 € en prêt d'honneur et accès à des dispositifs d'accélération via nos partenaires	Coaching personnalisé à la digitalisation par un expert	Accompagnement sur mesure par l'Office du Commerce
---	--	--	---

ENTREPRENEURIAT QUARTIERS 2030 : FAIRE DES QUARTIERS DES TERRITOIRES D'OPPORTUNITÉS !

Ouverture d'une permanence par l'association Réseau Initiative Seine Yvelines et l'Office de Commerce au Val Fourré à compter du 1er juillet.

Ouverture les mardis et vendredis de 13h30 à 17h en mairie de quartier du Val Fourré

Le programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** » vise à :

- Détecter les porteurs de projet et talents entrepreneuriaux dans les quartiers,
- Accompagner et financer les initiatives,
- Aller vers les habitants, en s'appuyant sur une présence de terrain,
- Animer et coordonner une dynamique entrepreneuriale durable, créatrice d'emplois et de vitalité économique.

À Mantes-la-Jolie, ce programme est porté par l'association **Réseau Initiative Seine Yvelines (RISY)**, lauréate du dispositif, avec le soutien de l'**État (Préfecture des Yvelines)**, de la **Communauté Urbaine GPS&O** et de **Bpifrance**.

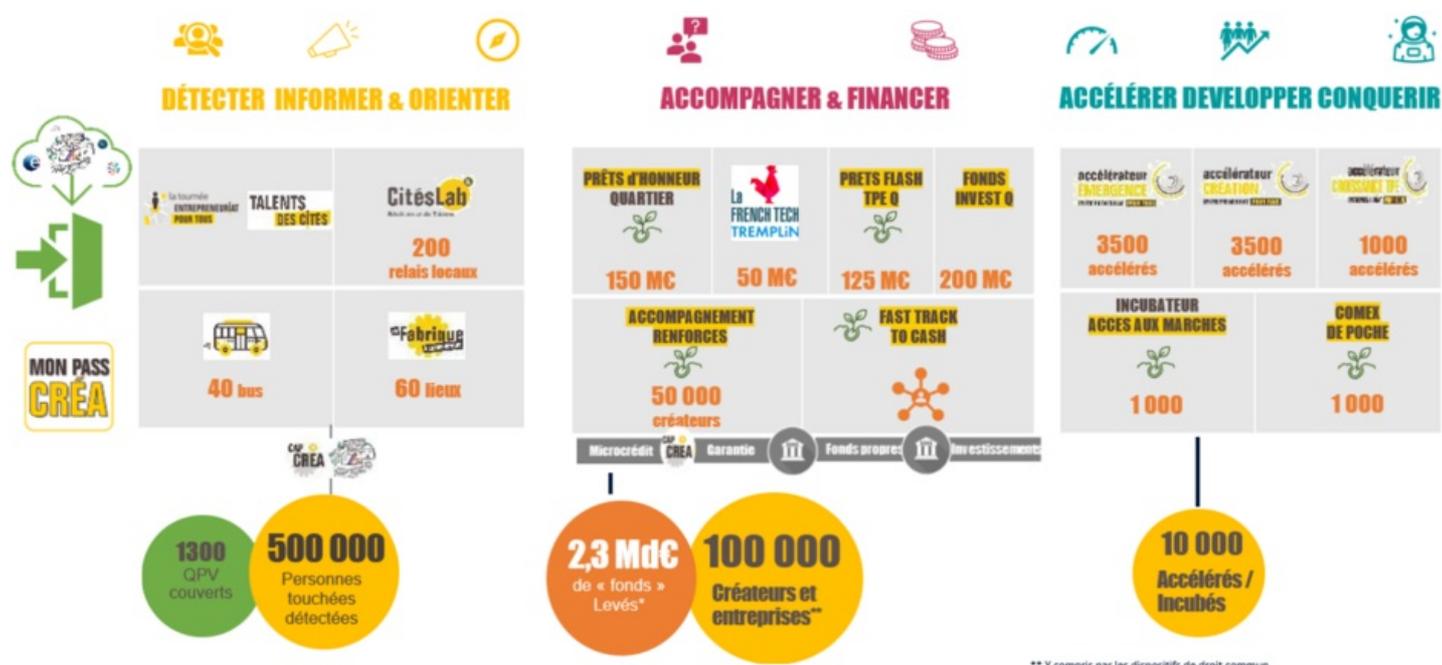
Le programme « **Entrepreneuriat Quartiers 2030** » est une initiative gouvernementale visant à soutenir l'entrepreneuriat dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**. Il s'inscrit dans le cadre du plan

[Quartiers 2030 \(https://quartiers2030.anct.gouv.fr/\)](https://quartiers2030.anct.gouv.fr/)

qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des QPV. Il est une composante essentielle de la stratégie gouvernementale pour lutter contre les inégalités et promouvoir l'inclusion économique et sociale.

Lancé fin 2023 dans la continuité du programme **Entrepreneuriat Pour Tous**, il est opéré par Bpifrance et financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires.

Le programme s'articule autour de 3 axes stratégiques :



D'ici 2027, l'objectif national est d'accompagner **100 000 nouveaux entrepreneurs** dans les QPV.

Dans ce cadre Bpifrance, avec l'appui des collectivités locales, des partenaires territoriaux et des membres du collectif

[Cap Créa \(https://www.capcrea.com/\)](https://www.capcrea.com/)

, s'engage à déployer ses solutions de « droit commun » dont l'enjeu est de faciliter et mieux accompagner l'entrepreneuriat pour renforcer l'emploi et l'activité dans ces territoires en difficulté. Ces actions s'inscrivent dans une cohérence avec les actions menées en faveur du plein emploi et de l'engagement des entreprises.

[Toutes les infos en cliquant > ICI <\(https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/\)](https://entrepreneuriat-quartiers-2030.fr/)